

Pour diffusion immédiate
Le 21 janvier 2014

Le gouvernement du Yukon approuve le plan d'aménagement des terres publiques du bassin hydrographique de la rivière Peel

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon a fait connaître aujourd'hui son plan d'aménagement des terres du bassin hydrographique de la rivière Peel.

« Le plan d'aménagement des terres du bassin hydrographique de la rivière Peel est fondé sur une approche équilibrée en ce qui concerne cette région importante », a déclaré le premier ministre, M. Darrell Pasloski. « L'approbation du plan cadre avec notre engagement de suivre le processus établi dans l'Accord-cadre définitif, afin de présenter un plan d'aménagement des terres qui tient compte de la protection de l'environnement naturel tout en tenant compte des différents secteurs de notre économie. »

Le Plan régional d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel adopté par le gouvernement du Yukon s'applique aux terres non visées par un règlement; celles-ci couvrent plus de 97 % de la région.

« Cette région éloignée contient des ressources dont la valeur représente un grand potentiel pour l'économie yukonnaise, tant à court qu'à long terme », a souligné le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Scott Kent. « Le plan tient compte des intérêts miniers existants et ouvre la porte à de futurs projets d'exploration, tout en donnant au gouvernement du Yukon les outils dont il a besoin pour gérer l'empreinte laissée par tout nouveau projet de mise en valeur des ressources et pour protéger les richesses écologiques et culturelles, ainsi que la faune de cette région. »

Dans le plan, les terres publiques sont divisées en trois types de zone comprenant des désignations qui permettent une gestion active des terres et des ressources tout en assurant une saine gestion de l'environnement.

« Ce plan d'aménagement des terres crée de vastes zones protégées couvrant 19 800 kilomètres carrés », a indiqué le ministre de l'Environnement, M. Currie Dixon. « La superficie des terres protégées du Yukon passera ainsi à près de 17 % du territoire, ce qui est plus que ce qu'on trouve n'importe où ailleurs au Canada. »

« En créant des zones protégées le long des corridors que forment les rivières Peel, Hart, Wind, Bonnet Plume et Snake, le plan d'aménagement tient compte des possibilités du tourisme en milieu sauvage dans cette région », a souligné le ministre du Tourisme et de la Culture, M. Mike Nixon. « La création de nouveaux parcs riverains sauvages signifie que les paysages fantastiques qui entourent les rivières et les activités touristiques en milieu sauvage seront protégés au bénéfice tant des Yukonnais que des visiteurs. »

Les zones protégées comptent pour 29 % des terres de la région, tandis que le restant des terres publiques de la région est partagé comme suit : 44 % sont des réserves intégrales d'usage restreint, où il peut y avoir un petit nombre d'activités bien gérées en ce qui a trait à l'utilisation des terres, et 27 % sont des zones de gestion intégrée où peuvent se pratiquer la plupart des activités liées à l'utilisation des terres. Dans le cas de ces deux derniers types de zone, les activités ayant trait au jalonnement de claims miniers et aux projets de nature commerciale seront assujetties à des processus améliorés pour ce qui est de l'application de la réglementation et de la délivrance des permis.

Il y a quelque temps, à titre de mesure temporaire, le gouvernement du Yukon avait interrompu les activités d'exploration minière dans les zones protégées. À compter de demain, en conformité avec le plan d'aménagement des terres, cette mesure sera permanente. Les activités de jalonnement sont maintenant permises dans 71 % de la région du bassin hydrographique de la rivière Peel.

Pour de plus amples renseignements sur le Plan régional d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel, visitez le site www.gov.yk.ca/fr/index.html.

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Brigitte Parker
Communications
Énergie, Mines et Ressources
867-667-3183
brigitte.parker@gov.yk.ca

Communiqué numéro 14-011

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.